



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

FR

Bruxelles, le 13 octobre 2006
13723/06 (Presse 281)
(OR. en)

**SOMMET UE-INDE
Helsinki, le 13 octobre 2006**

Plan d'action conjoint UE-Inde: rapport sur la mise en œuvre

1. Lors du sixième sommet UE-Inde, tenu à New Delhi le 7 septembre 2005, un plan d'action conjoint global définissant une feuille de route pour le partenariat stratégique UE-Inde a été approuvé. Il a été convenu qu'un rapport sur les progrès de la mise en œuvre du plan d'action conjoint serait présenté avant chaque sommet annuel.
2. En examinant chacune des sections successives du plan d'action conjoint, les deux parties ont le plaisir de rendre compte des réalisations suivantes:

Renforcer les mécanismes de dialogue et de consultation

3. Depuis le sixième sommet UE-Inde, les deux parties ont fait des progrès significatifs dans le renforcement de leur dialogue, notamment en élaborant un certain nombre de nouveaux mécanismes de consultation.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

13723/06 (Presse 281)

1
FR

4. Les nouveaux mécanismes de consultation UE-Inde qui ont été mis en place comprennent entre autres un dialogue sur la sécurité, un dialogue sur les questions de migration et la politique des visas, des groupes de travail sectoriels sur les produits pharmaceutiques et la biotechnologie; l'agriculture et les produits de la mer; la transformation alimentaire; les obstacles techniques au commerce et les questions sanitaires et phytosanitaires, ainsi qu'un comité directeur informel chargé de la mise en œuvre du plan d'action conjoint. Un groupe de haut niveau sur le commerce a également été formé pour étudier les moyens d'approfondir et d'élargir les relations bilatérales en matière d'échanges et d'investissements.

Dialogue et coopération dans le domaine politique

5. L'UE et l'Inde ont élaboré des mécanismes institutionnels pour échanger des idées sur des questions régionales. C'est dans ce contexte que l'UE a présenté une demande de statut d'observateur au sein de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), en vue de développer des contacts encore plus étroits avec cet organisme. Avec le soutien de l'Inde, la demande de statut d'observateur au sein de l'ASACR formulée par l'UE a été examinée et approuvée lors de la 27^{ème} réunion du conseil des ministres de l'ASACR tenue à Dhaka les 1^{er} et 2 août 2006. L'UE a été invitée à assister en tant qu'observateur au 14^{ème} sommet de l'ASACR, qui se tiendra à New Delhi du 1^{er} au 4 avril 2007.
6. En matière de multilatéralisme effectif, l'UE et l'Inde ont coopéré étroitement l'année dernière à la réforme des Nations unies, notamment en encourageant la création du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, dont l'Inde et sept États membres de l'UE sont actuellement membres, et de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, qui compte parmi les membres de son Comité d'organisation l'Inde et huit États membres de l'UE. Les deux parties ont procédé à diverses consultations à New York et à Genève pour discuter de questions d'intérêt commun. L'UE et l'Inde continueront à travailler ensemble dans les enceintes multilatérales pour promouvoir des intérêts communs.
7. Comme convenu dans le plan d'action conjoint, des consultations sur les droits de l'homme ont eu lieu le 1^{er} décembre 2005 à New Delhi. Une conférence UE-Inde intitulée "Programmes mondiaux: le rétablissement de la paix au XXI^{ème} siècle" s'est tenue à New Delhi en février 2006. La Commission de consolidation de la paix des Nations unies devrait proposer de nouveaux modes de coopération dans le domaine de la consolidation de la paix.

8. La première réunion consacrée au dialogue sur la sécurité entre hauts responsables de l'UE et de l'Inde, tenue à New Delhi le 22 mai 2006, a permis d'avoir un échange de vues utile sur les questions de sécurité, le désarmement et la non-prolifération aux niveaux mondial et régional.
9. Des contacts ont été établis entre des fonctionnaires indiens et le représentant personnel de M. Solana pour la non-prolifération. Les deux parties étudient les possibilités d'échanger leurs points de vue sur les systèmes respectifs de contrôle des exportations.
10. Les sixièmes consultations UE-Inde sur le terrorisme ont eu lieu à Bruxelles en décembre 2005. Elles ont servi à faire avancer la coopération entre l'UE et l'Inde dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Le coordinateur pour l'UE de la lutte contre le terrorisme s'est rendu à New Delhi en octobre 2006 pour établir un contact avec son homologue indien. Leurs entretiens ont fourni l'occasion d'étudier la manière de faire avancer la coopération UE-Inde dans la lutte contre le terrorisme.

Rapprocher les peuples et les cultures

11. La table ronde UE-Inde de la société civile a constitué une enceinte utile pour associer des acteurs de la société civile au partenariat stratégique. Lors de sa neuvième réunion tenue à Hyderabad en septembre 2005, elle a abordé le pluralisme et la diversité. La dixième réunion qui a eu lieu à Vienne en juin 2006 a mis l'accent sur l'énergie, le développement social et les minorités. Des échanges renforcés entre représentants de la société civile sont également mis en place dans d'autres domaines.
12. Le premier cycle d'un nouveau dialogue sur les questions de migration et la politique des visas a eu lieu à Bruxelles le 27 juin 2006. Le Groupe de travail conjoint EU-Inde sur les questions consulaires a tenu sa 10^{ème} réunion à New Delhi le 14 juin 2006.
13. Les deux parties se félicitent de l'intensification des échanges parlementaires UE-Inde, dont témoignent la visite que des membres de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud ont effectuée en Inde en novembre 2005 et en avril 2006, et leurs interactions avec les parlementaires indiens. Le président du Parlement européen, M. Josep Borrell, s'est également rendu en Inde du 30 septembre au 6 octobre 2006.

14. Le nombre de bourses accordées dans le cadre du volet "Inde" du programme Erasmus Mundus a plus que doublé entre les années universitaires 2005-2006 et 2006-2007. Les deux parties entreprennent des actions de promotion pour mieux faire connaître ce programme. Les deux parties sont convenues d'étudier les modalités de création d'un réseau de "centres d'études de l'UE" dans un certain nombre d'universités indiennes. Plusieurs chaires pour des centres d'études indiennes contemporaines sont mises en place dans des universités européennes par l'Indian Council for Cultural Relations. Afin de continuer à stimuler la recherche sur les questions indiennes contemporaines dans l'UE, la Commission européenne a soutenu l'établissement d'un réseau universitaire de recherche européenne liée à l'Inde (ANERI).
15. Des initiatives culturelles ont été prises, telles que les semaines culturelles de l'UE en Inde (septembre 2005), le 11^{ème} festival du film européen en Inde (mars-avril 2006), ainsi que le festival indien à Bruxelles (octobre 2006-janvier 2007), organisé par "Bozar" en association avec l'Indian Council for Cultural Relations.

Dialogue et coopération dans le domaine économique

16. La Commission européenne prépare actuellement un document de stratégie par pays pour l'Inde pour la période 2007-2013, qui définit les priorités et prévoit un cadre financier pour le financement des activités de coopération en Inde. À cet égard, un dispositif de soutien au plan d'action est actuellement en cours d'élaboration, qui vise à donner une impulsion dans des domaines de priorité déterminés.
17. Le ministre indien des finances, M. Chidambaram, a rencontré M. Almunia, membre de la Commission, le 12 juin 2006 à Bruxelles. Lors de cette réunion, il a été convenu que les autorités indiennes et la Commission européenne s'emploieraient à définir les modalités de la mise en place d'un dialogue macroéconomique.
18. Les experts de l'UE et de l'Inde ont échangé des informations sur le droit des sociétés et les normes comptables, les politiques en matière de services financiers et le contrôle des établissements financiers lors de la première réunion à haut niveau du "Dialogue UE-Inde sur la réglementation des services financiers", qui a eu lieu le 9 juin 2006 à Bruxelles.

19. La première réunion du groupe de travail sur les produits pharmaceutiques et la biotechnologie a eu lieu le 18 juillet 2006. Une place particulière y a été faite à l'ayurveda (médecine indienne traditionnelle). Dans ce cadre, une réunion d'experts consacrée à cette médecine s'est tenue à Londres le 15 mai 2006, avec l'Agence européenne des médicaments. Le gouvernement indien a accueilli à New Delhi, au mois d'avril 2006, une "Consultation des parties prenantes d'Asie sur la politique de l'UE en matière de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose"; financée par la Commission européenne, elle réunissait des fonctionnaires, des experts et des représentants de la société civile de seize pays d'Asie. Les deux parties se sont fait part de leurs expériences respectives dans la lutte contre la grippe aviaire, tant au niveau technique que dans le cadre du dialogue UE-Inde sur la sécurité.

20. La quatrième réunion du groupe de travail UE-Inde sur les technologies de l'information et de la communication s'est tenue à Bruxelles au mois d'octobre 2005. Mme Viviane Reding, membre de la Commission chargée de la société de l'information et des médias, a effectué une visite en Inde en novembre 2005 et a proposé des mesures visant à promouvoir davantage la coopération bilatérale dans les technologies de l'information et de la communication. La connexion entre les réseaux de recherche à grande vitesse européenne (GEANT2) et indien (ERNET) est opérationnelle depuis août 2006 et durera un an.

21. La visite en Inde du directeur général pour la recherche et le développement de la Commission européenne a été suivie de la mise en place d'une section "Science et technologie" au sein de la délégation de la Commission européenne à New Delhi. Dans le cadre de l'accord de coopération scientifique et technique entre l'UE et l'Inde ont été organisés des ateliers UE-Inde consacrés à la science des matériaux informatiques, aux maladies infectieuses, ainsi qu'à la coopération dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à la sécurité routière ("e-Safety"). Depuis septembre 2005, la participation de l'Inde au sixième programme-cadre de recherche de l'UE a plus que doublé et concerne désormais plus de 50 projets. Des actions ont été menées pour mieux informer les intéressés en Inde des possibilités de participation au septième programme-cadre.

22. Le 6 décembre 2005, l'Inde, avec l'appui sans réserve de l'UE, est officiellement devenue l'un des participants au projet ITER sur l'énergie de fusion. Une conférence des entreprises de l'UE et de l'Inde sur l'énergie, à laquelle ont participé des hauts fonctionnaires et des représentants du monde des affaires, s'est tenue le 6 avril 2006 à New Dehli. La deuxième réunion de comité "énergie" UE-Inde a eu lieu le 7 avril 2006. Cette réunion a été précédée, entre janvier et mars, des premières réunions des trois groupes de travail suivants: fusion et ITER, technologies du charbon et du charbon épuré, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Les deux parties sont convenues de créer un quatrième groupe de travail sur le pétrole et le gaz naturel, ainsi que de faire participer, lorsque cela est opportun, les principaux acteurs économiques du secteur aux discussions du groupe. Le comité "énergie" est également convenu de lancer une série d'études dans le domaine de l'énergie.
23. Un atelier UE-Inde consacré au mécanisme pour un développement propre prévu par le protocole de Kyoto s'est tenu en novembre 2005 à New Dehli; il coïncidait avec le premier forum UE-Inde sur l'environnement, centré sur la gestion des déchets. En février 2006, le groupe de travail conjoint CE-Inde sur l'environnement s'est réuni à New Dehli.
24. Trois séries de discussions ont été organisées en 2006 sur la coopération dans le domaine de l'aviation civile; elles comprenaient notamment des consultations sur un accord horizontal dans le domaine de l'aviation civile. Les deux parties sont convenues que, lorsqu'il aura été officiellement conclu, l'accord horizontal représentera une avancée déterminante dans le développement des relations entre l'UE et l'Inde dans le domaine de l'aviation. Les deux parties ont également souligné qu'il importait de se mettre d'accord sur les priorités à retenir pour un nouveau programme de coopération technique dans le secteur de l'aviation civile.
25. La première série de négociations consacrée à un accord sur les transports maritimes a eu lieu du 5 au 7 juillet 2006; elle a été l'occasion de discuter, dans un esprit constructif, des principales questions soulevées par le futur accord UE-Inde. Les délégations sont convenues d'organiser une deuxième réunion dès que possible après le sommet d'Helsinki et avant la fin 2006.
26. La signature officielle de l'accord de coopération portant sur un système mondial de navigation par satellite (GNSS) entre la Communauté européenne et ses États membres et la République de l'Inde devrait avoir lieu vers de la fin de l'année 2006. Des contacts informels sur la politique spatiale ont été établis entre les autorités respectives.

27. La Commission européenne et le ministère indien du travail et de l'emploi sont convenus en 2006 d'un projet de protocole d'accord sur la coopération dans le domaine de l'emploi et des questions sociales.
28. Un projet de programme de travail pour la coopération douanière UE-Inde a été élaboré.

Développer le commerce et les investissements

29. Le groupe de haut niveau sur le commerce a été mis en place lors du sixième sommet UE-Inde. Il a considérablement avancé dans ses travaux. Il présentera son rapport, qui contiendra notamment des recommandations sur la manière de renforcer les relations entre l'UE et l'Inde dans les domaines du commerce et des investissements, au septième sommet UE-Inde.
30. Au cours des négociations, l'UE et l'Inde ont entretenu à un rythme soutenu un dialogue particulièrement étroit sur l'OMC et le programme de Doha pour le développement, tant au niveau technique que politique.
31. Un séminaire UE-Inde sur les indications géographiques a été tenu les 23 et 24 novembre 2005 à New Dehli.
32. Au cours d'un séminaire sur les marchés publics qui a eu lieu le 12 mai 2006 à New Dehli, les deux parties ont échangé des informations sur leur réglementation et leurs pratiques respectives.
33. Le groupe de travail sur les obstacles techniques au commerce et les questions sanitaires et phytosanitaires a été créé et a tenu sa première réunion les 10 et 11 juillet à New Dehli.
34. Une table ronde réunissant les dirigeants d'entreprises de l'UE et de l'Inde a été mise en place sous les auspices des confédérations d'entreprises des deux parties - Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE) et Confédération de l'industrie indienne (CII) / Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes (FICCI).